



Mairie de Saint-Lanne
Tel 05 62 317 043
Fax 09 70 322 666
mairie.stlanne@wanadoo.fr
Ouverture le mardi de 9h00 à 12h00

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 10 juillet 2014 à 20 H 45

En application des articles L.2121.7 et L.2122.7 du code général des collectivités territoriales s'est réuni le conseil municipal de la commune de SAINT-LANNE

Conseillers présents :

BAMFORTH John, BITOUN Danièle, CAPMARTIN Francis, DEFAY Joëlle, DELLERUE Catherine, DETHIER Jean-Louis, DITTMER Marie-Françoise, FERRE Corinne, MAURINO Philippe, SANTACREU Sandrine.

Absent: CIBIN Sébastien.

Mme DITTMER Marie-Françoise est désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :

- Motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse des dotations.
- Retrait de la délibération désignant les membres de la Commission d'Appel d'offre.
- Renouvellement de la convention avec Val d'Adour Environnement pour la mise à disposition de notre secrétaire.
- Adhésion de la commune de Caixon au Syndicat des Transports Scolaires de Maubourguet.
- Réhabilitation de l'ancienne mairie.
- Questions diverses.

Motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France pour alerter les pouvoirs Publics sur les conséquences de la baisse des dotations.

Mis au vote : Soutien accordé à l'unanimité des présents.

Retrait de la délibération désignant les membres de la commission d'appel d'offre.

Le retrait est voté à l'unanimité des présents.

Renouvellement de la convention avec Val d'Adour Environnement pour la mise à disposition de notre secrétaire.

Le renouvellement de la convention pour 3 ans est voté et accordé par l'unanimité des présents.

Adhésion de la commune de Caixon au syndicat des transports scolaires de Maubourguet.

L'adhésion de la commune de Caixon est approuvée à l'unanimité des présents.

Réhabilitation de l'ancienne mairie.

Compte tenu des nouveaux devis présentés et analysés par l'architecte, d'une incertitude concernant le montant des subventions à venir ainsi que d'inévitables dépassements du prix des travaux,

Mme le maire pose la question suivante :

Souhaitez-vous continuer le projet pour un montant global de 447 000 € environ, le conseil a répondu NON par 9 voix et 1 abstention.

Le conseil souhaite rencontrer de nouveau Mrs Boyrie et Cousin pour une nouvelle étude à la baisse, ce qui nous permettrait de conserver notre patrimoine mais dans la mesure du raisonnable pour nos finances, en se réservant le droit de retrait du projet.

Questions diverses.

Commission des impôts :

Mme le Maire donne lecture des commissaires de la CCID désignés par la Direction Générale des Finances Publiques.

Aménagement du cimetière :

Un devis pour l'aménagement d'un jardin du souvenir et du columbarium a été demandé.

Le devis est de 1580€ HT pour le terrassement, le nivellement et une dalle.

L'accord sur devis a été voté à l'unanimité des présents.

Communication :

Le bulletin municipal est prévu pour la rentrée.

Commission culture :

Une exposition sur la guerre 14 -18 est prévue pour le mois de novembre. La commission se réunira fin août pour finaliser le projet.

Remerciements :

L'association PELEYRE nous remercie par courrier pour la subvention qui leur a été accordée.

Site internet :

Le site est en cours d'élaboration. La mise en page ainsi que les documents qui seront publiés seront débattus lors d'un prochain conseil municipal.

Tracteur-tondeuse :

Le tracteur tondeuse de la commune, suite à un dépôt-vente chez Motoculture de l'Adour à Maubourguet a été vendu pour la somme de 1000€.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40.

BAMFORTH John	BITOUN Danièle	CAPMARTIN Francis	DEFAY Joëlle	DELLERUE Catherine
DETHIER Jean-Louis	DITTMER Marie-Françoise	FERRE Corinne	MAURINO Philippe	SANTACREU Sandrine
CIBIN Sébastien <i>Absent</i>				

Le Maire,

Sandrine SANTACREU

